

Evolution récente des Services Publics de l'Emploi



CONSEIL D'ORIENTATION POUR L'EMPLOI
FÉVRIER 2012

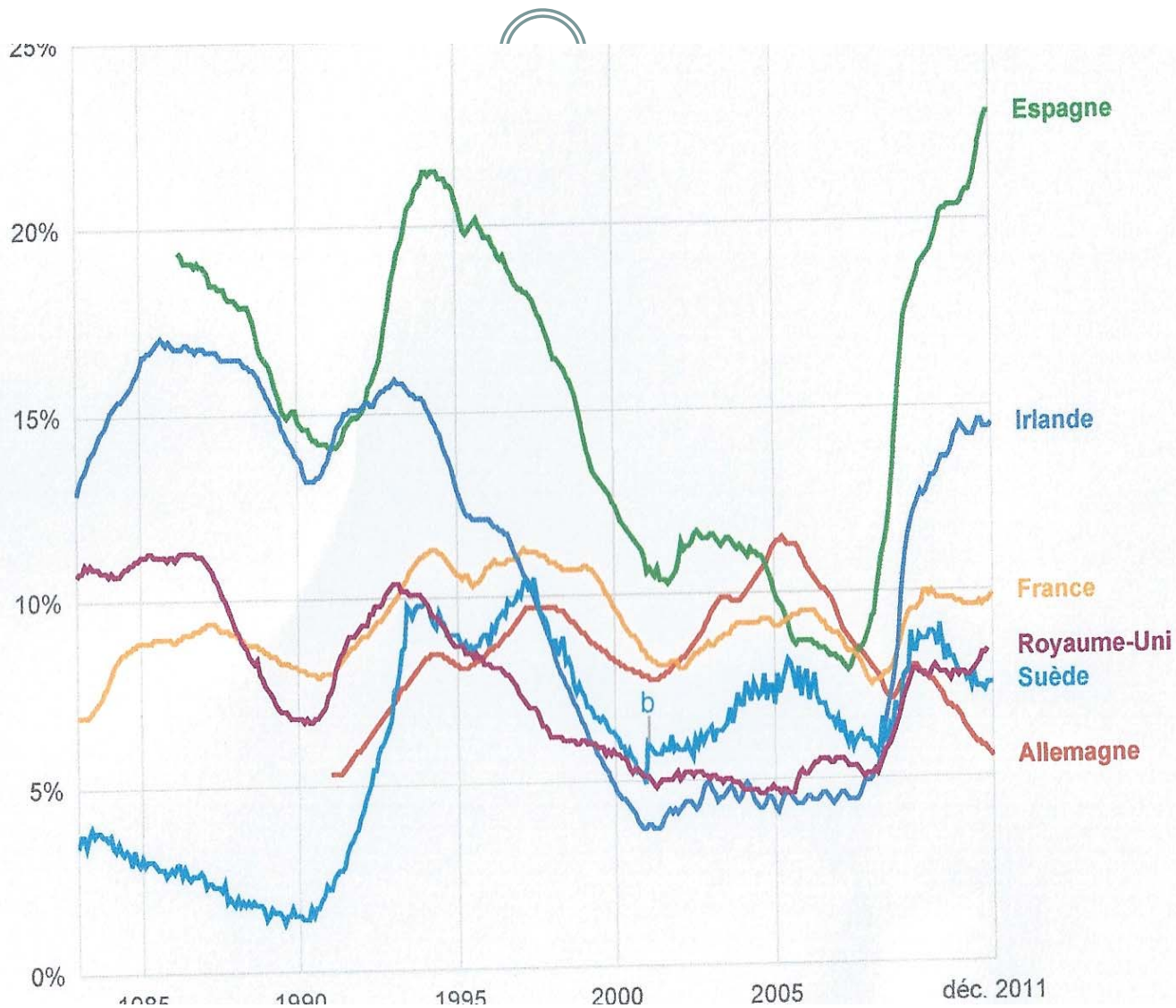
CHRISTIAN CHARPY

4 ans après le début de la crise, des situations très contrastées



- Certains pays ont retrouvé un niveau de chômage antérieurs à la crise : Allemagne,, Pays Bas...
- D'autres ont amorcé une décrue fragile : Etats-Unis, Italie...
- D'autre restent durablement en difficulté : UK, Irlande, Espagne, Grèce...

Graphique taux de chômage



Avec la crise de 2008, des réactions assez homogènes face au chômage (1)



- **Dans le cadre de plans de relance :**
 - Mise en place de dispositifs de soutien à l'activité
 - Développement de l'activité partielle avec une ampleur diversifiée
 - Renforcement ou extension des dispositifs d'indemnisation du chômage (par exemple, Etats-Unis)

Avec la crise de 2008, des réactions assez homogènes face au chômage (2)



- **Renforcement des moyens des SPE :**
 - Moyens financiers
 - Moyens humains (18.000 recrutements au Royaume-Uni)
 - Renforcement ou extension des programmes de formation des chômeurs
- **Deux grands modèles néanmoins :**
 - Un modèle inclusif de type allemand
 - Un modèle de flexibilité externe de type français

En 2011-2012, la situation des SPE est beaucoup plus contrastée



- Du fait des situations très différentes en matière de chômage
- Sous la contrainte budgétaire
- Amplifié par des changements de majorité politique dans certains pays

Les SPE ne bénéficient plus de la même priorité budgétaire et doivent faire évoluer leurs modalités d'intervention

Le poids des contraintes budgétaires



- **Des moyens parfois revus brutalement à la baisse (Royaume-Uni, Pays-Bas, Suède...)**
- **L'obligation de travailler davantage avec les partenaires publics ou privés**
 - Opérateurs privés de placement
 - Collectivités locales
 - Associations « non profit »

Quelques évolutions fortes



- **Recentrage sur des publics en difficultés**
 - Publics cibles : jeunes, seniors, non qualifiés
 - Segmentation accrue (ex. Allemagne)
- **Rôle renforcé des NTIC**
 - Pour assurer un suivi des demandeurs d'emploi
 - Pour favoriser la rencontre offres/demandes d'emploi
 - Stratégie multicanal plus affirmée (ex. Autriche)

Une réflexion commune des SPE européens (1)



- **Réflexion lancée à l'initiative de la commission en 2011**
- **Texte adopté en décembre 2011 lors de la réunion biannuelle des chefs des SPE**
- **S'inscrit dans le cadre de la stratégie 2020**

Une réflexion commune des SPE européens (2)



- **Le contexte général :**
 - Restrictions budgétaires
 - Vieillesse de la population européenne
 - Exigence du développement durable
 - Développement des NTIC appliquées au marché du travail
 - Inadéquation entre l'offre et la demande de travail, même dans les pays à fort taux de chômage
 - Contradiction entre le souhait d'une régulation budgétaire et financière accru au niveau européen et la volonté dans certains pays de réduire le rôle de régulateur du marché du travail des SPE

Une réflexion commune des SPE européens (3)



- **L'évolution du marché du travail : vers un marché du travail transitionnel**
 - Réduction de la frontière entre emploi et chômage
 - Nécessité de gérer les carrières professionnelles individuelles dans la durée
- **Un rôle nouveau pour les SPE : soutenir les transitions professionnelles, en allant au delà de la seule notion de flexicurité**

Une réflexion commune des SPE européens (4)



- **Quelles conséquences opérationnelles pour les SPE :**
 - Différenciation plus forte des interventions en fonction des individus
 - Développement des NTIC qui favorisent l'autonomie des demandeurs d'emploi et l'accessibilité
 - Accroître les services auprès des personnes en emploi et celles en marge du monde du travail
 - Adaptation aux situations locales du marché du travail
 - Renforcement de la coopération avec les partenaires/acteurs du marché du travail

Une réflexion personnelle



- **Deux enseignements majeurs de la crise pour les SPE**
 - Nécessité pour les SPE de faire preuve « d'agilité/adaptabilité » pour faire face aux changements dramatiques de la conjoncture et donc de la charge de travail pour les SPE
 - Le rôle des SPE ne peut se réduire à la prise en charge de la demande d'emploi, même, voire surtout en période de crise : nécessité de renforcer les services aux employeurs pour pourvoir plus vite les emplois disponibles et pour orienter les actions de formation